

## FICHE DE SÉCURITÉ

### Huile essentielle de Melaleuca Alternifolia Bio Australie

#### 1- Identification de la substance et de la société

##### 1.1 Identification du produit

Nom commercial :	Huile essentielle de Tea Tree	
Nom botanique :	<i>Melaleuca alternifolia</i> (Maiden & Betche) Cheel	
Nom INCI :	MELALEUCA ALTERNIFOLIA LEAF OIL	
Origine géographique :	Australie	
N° CAS TSCA :	68647-73-4	N° FEMA : 3902
N° CAS EINECS :	85085-48-9	N° FDA : /
N° EINECS :	285-377-1	N° CoE : 275
Enregistrement REACH :	01-2120743651-57-0029	

##### 1.2 Utilisation de la substance

Substance parfumante et/ou aromatisante

##### 1.3 Identification de la société

Raison sociale: ECOMAIL PRL  
Adresse: Chaussée d'Ottembourg 420  
1300 Wavre - Belgique  
Téléphone: +32 2 538 79 73  
Courriel: [info@bioflore.be](mailto:info@bioflore.be)

##### 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Contactez le centre anti-poison du pays  
Belgium : 003270 24 52 45

## 2- Identification des Dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Classification GHS :  
(LégislationCLP)

AH1 Danger par aspiration 1  
ATO4 Toxicité aiguë orale 4  
ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2  
EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2  
FL3 Liquides inflammables 3  
REP2 Toxicité pour la reproduction 2  
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2  
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Eléments d'étiquetage

Classification GHS :  
(LégislationCLP)

Mention d'avertissement : DANGER

AH1 Danger par aspiration 1  
ATO4 Toxicité aiguë orale 4  
ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2  
EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2  
FL3 Liquides inflammables 3  
REP2 Toxicité pour la reproduction 2  
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2  
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../ en cas de malaise.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 - Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations applicables.



### 2.3 Autres dangers

Contient Terpinene-4-ol, Gamma-terpinene, p-Cymene, alpha-terpinene, alpha-Terpineol, alpha-Pinene, d-Limonene, Myrcene

## 3- Composition/ Informations sur les composants

### 3.1 Substances

Matière	CAS	EINECS	Symbole danger	%
Terpinene-4-ol	562-74-3	209-235-5	ATO4, EDI2, SCI2 - H302, H315, H319	50.00
Gamma-terpinene	99-85-4	202-794-6	AH1, FL3, REP2 - H226, H304, H361	30.00
Eucalyptol (Cinéole-1.8)	470-82-6	207-431-5	FL3, SS1B - H226, H317	15.00
alpha-terpinene	99-86-5	202-795-1	AH1, ATO4, EHC2, FL3 - H226, H302, H304, H411	15.00
p-Cymene	99-87-6	202-796-7	AH1, EHC2, FL3, REP2 - H226, H304, H361, H411	15.00
alpha-Terpineol	98-55-5	202-680-6	EDI2, SCI2 - H315, H319	8.00
Terpinolene	586-62-9	209-578-0	AH1, EHA1, EHC1, FL3, SS1B - H226, H304, H317, H400, H410	6.00
alpha-Pinene	80-56-8	201-291-9	AH1, ATO4, EHA1, EHC1, FL3, SCI2, SS1B - H226, H302,	6.00

			H304, H315, H317, H400, H410	
Myrcene	123-35-3	204-622-5	AH1, EDI2, EHA1, EHC2, FL3, SCI2 - H226, H304, H315, H319, H400, H411	3.00
beta-Phellandrene	555-10-2	209-081-9	AH1, FL3 - H226, H304	3.00
d-Limonene	5989-27-5	227-813-5	AH1, EHA1, EHC1, FL3, SCI2, SS1B - H226, H304, H315, H317, H400, H410	3.00

### 3.2 Mélanges

NON CONCERNE

## 4- Premiers Secours

### Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

### Contact avec les yeux

Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtalmologue. Dans tous les cas, ne pas remettre de lentille après l'accident sans avis de votre ophtalmologiste.

### En cas d'ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, et ne pas faire vomir, sauf indication contraire émanant du personnel médical. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

### En cas d'inhalation excessive

Transporter la personne à l'air frais et s'assurer d'une bonne circulation d'air. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

### Vêtements souillés

Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

## 5- Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés : CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou extincteur à mousse.

Moyens d'extinction contre-indiqués : jet d'eau direct

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Classe d'inflammabilité** : Le produit est peu inflammable

**Prévention** : Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

### 5.3 Conseils aux pompiers

**Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.**

## 6- Mesures en cas d'écoulement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

### 6.4 Référence à d'autres sections

NON CONCERNE

## 7- Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.  
Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte éventuelles incompatibilités

- Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
- Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- A l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire, de fumer et avant de quitter le travail.

## 8- Prévention de l'exposition/ vêtements et accessoires de protection

### 8.1. Paramètres de contrôle

NON CONCERNE

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique :** Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons

**Equipements de protection individuelle :**

- Protection des mains : Porter des gants en nitrile.
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection.
- Protection respiratoire : Porter un masque de protection.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**9- Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations générales**

Texture :	Liquide mobile
Couleur :	Incolore à jaune verdâtre
Odeur :	Aromatique, chaude, boisée

**9.2. Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

Point éclair (°C) :	[+55 ; +59]
Indice de réfraction à 20°C :	[1.475 ; 1.485]
Densité relative à 20°C :	[0.880 ; 0.910]
Pouvoir rotatoire à 20°C :	[+5 ; -15]

**9.3 Autres informations**

DLUO :	4 ans à partir de la date de production
--------	---

**10- Stabilité et Réactivité****10.1. Réactivité**

NON CONCERNE

**10.2. Stabilité chimique**

NON CONCERNE

**10.3. Possibilités de réactions dangereuses**

NON CONCERNE

**10.4. Conditions à éviter**

NON CONCERNE

**10.5. Matières incompatibles**

NON CONCERNE

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

**Décomposition thermique / conditions à éviter :** Éviter le contact avec toute flamme ou étincelle. Eviter les surchauffes et les rayons directs du soleil. Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus

## 11- Informations Toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations Toxicité Aigüe :

- **Orale**

1 252,58 (Déterminée)

- **Inhalation**

Non Déterminée

- **Cutanée**

5 000,00 (Déterminée)

## 12- Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

PAS D'INFORMATIONS

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

PAS D'INFORMATIONS

### 12.4. Mobilité dans le sol

PAS D'INFORMATIONS

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PAS D'INFORMATIONS

### 12.6. Autres effets néfastes

PAS D'INFORMATIONS

## 13- Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Produit** : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**Emballages non nettoyés** : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales

## 14- Informations concernant le transport

ADR :



IMDG :



IATA :



#### 14.1. Numéro ONU

ADR : 1169 (Code Tunnel (D/E))

IMDG : 1169

IATA : 1169

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

ADR : Extraits aromatiques liquides

IMDG : Extraits aromatiques liquides

IATA : Extraits aromatiques liquides

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 3

IMDG : 3

IATA : 3

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR : III

IMDG : III

IATA : III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

IMDG : NON CONCERNE

Polluant(s) marin(s) : **Alpha-terpinène**

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

NON CONCERNE

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

NON CONCERNE



## 15- Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

NON CONCERNE

## 16- Autres informations

### Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.